



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/04/2009

D - 20090239

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 avril Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Chafika SAILOUD, Mme Sarah BROMBERG, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

Centre social et culturel Saint-Pierre. Restructuration du bâtiment A et de l'accueil. Signature des marchés. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la restructuration du bâtiment A et de l'accueil du Centre Social Saint-Pierre, rue du Mulet, dont le coût est estimé à la somme de 1 361 880 € T.T.C., la Direction des Achats et Marchés a lancé un avis d'appel public à concurrence au BOAMP le 9 décembre 2008.

Les 53 sociétés qui ont fait acte de candidature ont reçu un dossier par voie de dématérialisation en vue de remettre une offre de prix.

A l'issue des négociations et au vu du rapport d'analyse technique et du classement des offres, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

- Lot n°01 Ravalement de façades, société LES COMPAGNONS DE SAINT JACQUES pour un montant de 148 213,12 € T.T.C.
- Lot n°02 Démolition - Gros œuvre - Aménagements extérieurs, société JUGLA pour un montant de 241 039,92 € T.T.C.
- Lot n°03 Charpente bois, société CAZENAVE pour un montant de 98 165,27 € T.T.C.
- Lot n°04 Couverture – Zinguerie - Etanchéité, société CAZENAVE pour un montant de 123 439,11 € T.T.C.
- Lot n°05 Charpente métallique - Serrurerie, société SPAC pour un montant de 140 311,01 € T.T.C.
- Lot n°06 Menuiseries bois extérieures et intérieures, société NIETO pour un montant de 148 332,14 € T.T.C.
- Lot n°07 Plâtrerie – Faux plafonds, société NAVELLIER pour un montant de 89 291,27 € T.T.C.
- Lot n°08 Revêtements de sols, société MINOS pour un montant de 24 740,46 € T.T.C.
- Lot n°09 Peinture, société MINOS pour un montant de 35 218,90 € T.T.C.
- Lot n°10 Chauffage – Ventilation – Plomberie - Sanitaire, société IDEX pour un montant de 169 833,20 € T.T.C.
- Lot n°11 Electricité, société SANTERNE pour un montant de 59 486,25 € T.T.C.
- Lot n°12 Ascenseur, société CFA pour un montant de 37 674 € T.T.C.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application de l'article 35-I 1^{er} du Code des Marchés Publics 2006.

La dépense qui s'élève à la somme de 1 315 744,65 € TTC, sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 422 – article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 avril 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

